

Situation n° 9
Une stagiaire passant son temps à médire
Primaire, 2^e et 3^e stages

La problématisation de la situation du point de vue des enseignantes associées :

Deux enseignantes associées (EA) racontent les difficultés qu'elles ont vécues avec la même stagiaire. Cette dernière a réalisé son stage de deuxième année avec l'une d'entre elles et celui de troisième avec l'autre. La problématique se déroule donc sur deux années consécutives.

2^e stage

L'étudiante réalise son stage de 2^e année. Les premiers jours se déroulent très bien. Or, au bout de quelques semaines, elle confie à l'EA qu'elle n'apprécie pas une autre stagiaire de l'école et que « l'on doit s'en méfier ». Pour prouver qu'elle a raison de ne pas faire confiance à cette future enseignante, la stagiaire invente un mensonge au sujet de son EA et le transmet à l'étudiante contre qui elle se tient pourtant en garde. Quelques jours plus tard, la stagiaire médisante avoue à son EA ce qu'elle a rapporté sur son compte. Sur le coup, l'EA tente de lui faire comprendre que « ça ne se fait pas, qu'on ne peut pas parler de cette façon derrière le dos d'une autre personne ». L'EA considère que cette stagiaire est une bonne étudiante d'un point de vue académique, mais qu'elle manque de jugement. Elle réussit tout de même son stage. Pour l'EA, l'étudiante a encore deux autres stages à faire pour améliorer ses compétences d'éthique professionnelle.

3^e stage

L'année suivante, l'étudiante réalise son stage de troisième année avec la deuxième EA. Le début du stage jusqu'à Noël se déroule en journées perlées, à raison d'une par semaine. Dès les premiers jours, elle critique négativement une nouvelle enseignante de l'école ainsi qu'une autre stagiaire. Cependant, le stage se passe bien, même si parfois l'étudiante a des « *up and down* ». Quelques jours avant Noël, la stagiaire « se replie sur elle-même et ne communique plus » avec l'EA. Cependant, elle semble se confier « énormément » à son superviseur (SU). Le dernier jour de stage avant les Fêtes, elle offre un cadeau à son EA. Néanmoins, après Noël, l'EA reçoit un appel du SU qui l'informe que l'étudiante abandonne son stage. Quelques jours plus tard, l'EA apprend que celle-ci a approché une autre personne pour terminer sa formation pratique de 3^e année. La stagiaire aurait également tenu, auprès de cette même enseignante, des propos négatifs à l'encontre de son EA. Cette dernière est blessée par la tournure des événements. Elle n'a jamais su pourquoi la stagiaire avait abandonné son stage. Elle déplore le fait que l'UQAC ne l'ait pas informée pour qu'elle puisse raconter sa version des faits. Elle ne sent pas l'appui de sa direction et n'ose pas s'informer auprès de l'UQAC.

L'intention des EA dans cette situation :

L'EA du 2^e stage souhaite un changement d'attitude de la part de la stagiaire. Plus précisément, que celle-ci cesse de parler en mal des autres.

L'EA du 3^e stage cherche à être soutenue et à comprendre ce qui se passe.

La stratégie des EA compte tenu de l'intention poursuivie :

L'EA du 2^e stage dit à la stagiaire qu' « on ne peut pas parler négativement des autres de cette façon ».

L'EA du 3^e stage ne fait rien, elle manque d'énergie et ne sent pas l'appui de sa direction. Par ailleurs, l'étudiante ayant quitté le stage rapidement, l'EA2 n'a pas pu renouer le contact pour faire une intervention.

La situation transformée :

Dans le cas de l'EA du 2^e stage, il n'y a aucun changement. La stagiaire réussit son stage, mais son attitude demeure la même au suivant.

Dans le cas de l'EA du 3^e stage, la situation évolue peu. L'EA reste sans réponse. Par ailleurs, aucun rapport n'a été rendu.

Le recul réflexif en groupe de codéveloppement accompagné :Demande formulée au groupe par les EA :

L'EA du 2^e stage demande comment réagir lorsqu'une stagiaire parle contre les autres.

L'EA du 3^e stage veut obtenir des outils pour faire face à une telle situation. Elle souhaite savoir comment s'informer auprès de l'université en cas d'abandon de stage, afin d'en connaître les motivations.

Apports du groupe : Le groupe suggère qu'elles pourraient :

- Demander les rapports des stages précédents dès les premières rencontres avec le stagiaire pour avoir un portrait de son cheminement;
- Communiquer entre EA lorsqu'il y a des difficultés importantes;
- Écrire et spécifier ses attentes sur papier afin que ce soit clair pour le stagiaire;
- Cibler avec l'étudiant les défis qu'il aura à relever en stage;
- Chercher à connaître les raisons d'un abandon, s'il y a lieu;
- Suivre les formations de base pour les enseignants associés dispensées par l'UQAC. Celles-ci aident à surmonter le sentiment d'isolement.

Apports du chercheur accompagnateur :

Le chercheur accompagnateur soutient que le SU fait le lien entre l'école et l'UQAC et qu'il possède les informations nécessaires concernant l'abandon d'un stage. Il précise que l'on peut demander les rapports des années précédentes. Il apporte également des

informations sur l'évaluation. Par ailleurs, il confirme que les EA peuvent demander à voir les travaux de stages (planification, objectifs de stage et autres), à l'exception du journal de stage qui est plus personnel. Enfin, le chercheur accompagnateur informe le groupe que lorsqu'il y a de grosses difficultés d'ordre éthique, la direction de l'école peut demander à rencontrer le stagiaire au même titre qu'elle le ferait pour une enseignante.

Ce qui est retenu par les EA en lien avec la situation vécue :

L'EA du 2^e stage réalise qu'il ne faut pas rester isolé. Il faut parler à son entourage dans une situation difficile ou délicate. Si la situation se reproduisait, elle ne soutiendrait pas la réussite de l'étudiant auprès d'un SU.

L'EA du 3^e stage retient qu'il faut déterminer ses attentes dès le début. Elle précise qu'aujourd'hui, elle s'informerait auprès de l'UQAC à propos d'un abandon de stage.